



COMITÉ DE L'ISÈRE DE JUDO

Eybens le 16/12/2009

Objet : convocation à l'AG extraordinaire

Mesdames, Messieurs les Président(e)s des Clubs du Comité Isère de Judo

L'assemblée générale extraordinaire du Comité Isère de judo aura lieu le :

Vendredi 15 janvier 2010 à 19h
Salle 106 et 106 bis
Maison Départementale des Sports
7 Rue de l'Industrie à Eybens

- Chaque association est représentée par son Président et un 2^{ème} membre désigné par son comité directeur.
- Je demande à chaque club de désigner le (ou les en cas d'empêchement du Président) membre(s) pour le représenter en remplissant le pouvoir (1).
- En cas d'impossibilité d'être représenté, le club peut se faire représenter par les membres présents d'un autre club. Il suffira de remplir la procuration (2).

- * **De 19h à 19h45 : Accueil des clubs et émargement**
- * **À 19h45 : Assemblée générale extraordinaire**

Ordre du jour :

Ouverture de l'Assemblée Générale extraordinaire par le président Jean-Michel BARTHELEMY.

1. Avancement du projet dojo départemental et budget de fonctionnement.
2. Autres questions portées à l'ordre du jour (à adresser 10 jours avant l'AG).
3. Questions diverses.

Le Comité Isère souhaite par cette Assemblée Générale extraordinaire présenter aux clubs Isérois l'état de l'avancement du projet Dojo Départemental et leur soumettre les différentes propositions financières à mettre en œuvre pour faire aboutir ce projet.

Votre présence est importante afin de nous fédérer autour de ce projet et ainsi signifier l'intérêt des clubs de judo l'Isère aux collectivités associées à cette opération. Cet outil indispensable à notre développement doit être soutenu et porté par l'ensemble des clubs pour aboutir, aussi nous comptons sur votre présence pour que la réalisation du dojo départemental soit la réussite de tous clubs Isérois.

A l'issue de cette Assemblée, un apéritif sera offert par le Comité Isère.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, mes sincères salutations.

Jean-Michel BARTHELEMY
Le Président